

# VOICE

Le journal de la SPM | Décembre 2023 | numéro 4



## L'or du Soudan

### Violations des droits humains dans le commerce aurifère

**Le marché aurifère finance un groupe paramilitaire au Soudan, et désormais aussi la guerre qui fait rage dans le pays depuis bientôt un an. En raison du manque de transparence qui règne au sein du secteur, les noms des partenaires commerciaux des paramilitaires ne sont pas connus du public. Des recherches laissent toutefois à penser que la Suisse est également complice dans ce commerce très secret.**

« Dans la guerre qui sévit au Soudan, l'or est devenu un enjeu militaire », explique le chercheur soudanais Mohamed Salah Abdelrahman. Pour le groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide (FSR), le contrôle du marché aurifère au Soudan lui permet de financer ses activités, où les droits humains sont bafoués et les protestations prodémocratiques réprimées. Aujourd'hui, c'est aussi un moyen pour les paramilitaires

de financer la guerre ouverte qui a éclaté au Soudan au début de cette année, faisant déjà plus de 7000 victimes et poussant plus de quatre millions de personnes à fuir.

Depuis des années, le chef des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo dit « Hemedti » et son entourage occupent des postes clés dans le commerce aurifère. Un commerce qui a permis aux paramilitaires d'asseoir leur indépendance financière et d'accroître leur pouvoir : ils se sont ainsi assurés le contrôle militaire des mines d'or de Jebel Amer au Darfour, et l'une des principales sociétés d'exploitation de l'or au Soudan, le groupe Al-Junaid, est détenue par la famille d'Hemedti. C'est par elle que transiterait l'or du Darfour vers la banque centrale soudanaise puis Dubaï, avant d'arriver possiblement en Suisse.



**SOCIÉTÉ POUR  
LES PEUPLES  
MENACÉS**



Une fois fondu, il est pratiquement impossible de déterminer l'origine de l'or. Cela est également dû à l'absence de cadre légal.

Depuis la chute d'Omar el-Béchir, les paramilitaires ont renforcé encore davantage leur contrôle sur le commerce aurifère, en étendant notamment leur influence sur la sphère politique et sur des mines situées hors de leur contrôle militaire. Un mois après le début de la guerre, la raffinerie d'or du pays et les avoirs en or de la Banque centrale soudanaise tombaient aux mains des Forces de soutien rapide. Négocier de l'or avec le Soudan signifie très probablement traiter avec les paramilitaires.

#### Le commerce international de l'or

Depuis des années, une part significative de l'or soudanais passe par les routes de la contrebande. Depuis le début du conflit et d'après les estimations d'experts, cette part s'élèverait à 90 % : les recherches et les rares chiffres relatifs aux exportations d'or confirmés officiellement montrent clairement qu'une part importante du précieux métal passe nécessairement par Dubaï. Le nom d'une entreprise apparaît dans plusieurs publications : celui du groupe Kaloti, basé à Dubaï.

Le groupe possède l'une des plus grandes raffineries et compte parmi les principaux négociants d'or au monde. Il s'est spécialisé dans le négoce de l'or avec le Soudan en 2012 pour devenir en 2018 le principal acheteur d'or soudanais. D'après Global Witness, le groupe importe de l'or de la Banque centrale soudanaise, laquelle négocie, entre autres, de l'or provenant du Darfour et du groupe Al-Junaid détenu par les proches d'Hemedti. Le groupe Kaloti est connu sur la scène internationale pour négocier de l'or sale provenant du Soudan, mais également d'autres régions où des violations des droits humains sont perpétrées en lien avec les mines d'or et le commerce aurifère, ce que le groupe cherche à dissimuler.

#### La Suisse fait passer les profits avant les droits humains

Dans ce pays paisible qu'est la Suisse, à des milliers de kilomètres de Dubaï et des combats au Soudan, se trouvent plusieurs des

principales raffineries d'or de la planète. Elles transforment et négocient près de 70 % de l'or mondial, également celui provenant de Dubaï. Et pourtant, le mystère demeure quant aux noms des entreprises participant aux échanges, et à l'origine exacte de l'or.

Cette absence de transparence est protégée politiquement : les revendications adressées aux autorités pour demander une plus grande transparence sur le marché aurifère suisse sont restées lettre morte, au point que la SPM a fini par saisir le Tribunal fédéral (voir encadré). Mais il arrive que des recherches lèvent une partie du voile : en 2018 déjà, la SPM révélait que la raffinerie PAMP négociait très probablement avec le groupe Kaloti, ce que PAMP a toujours nié.

La raffinerie Valcambi aussi entretient des relations avec le groupe Kaloti, du moins dans le passé. Des relations auxquelles l'entreprise aurait toutefois mis fin, selon un mail adressé à l'agence de presse Middle East Eye : Valcambi « n'entretient plus de relations commerciales avec Kaloti depuis novembre 2019 » et « ne s'est jamais approvisionnée au Soudan ». La presse pourtant a révélé que le bureau central du contrôle des métaux précieux, dans un courrier du 20 décembre 2020 adressé à la raffinerie tessinoise, s'était montré préoccupé : « Les documents examinés montrent que la direction de Valcambi SA a décidé de continuer ses relations d'affaires avec Trust One malgré les risques très importants quant à l'origine de l'or provenant de la raffinerie MTM basée à Dubaï ». Selon le bureau central du contrôle des métaux précieux, Valcambi a donc acheté indirectement de l'or provenant du groupe Kaloti : la raffinerie MTM appartient à Kaloti dont le fils même du fondateur siège au sein du comité de la société commerciale londonienne Trust One.

Importer de l'or en provenance de Dubaï via Londres permet à la Suisse de déclarer le Royaume-Uni comme pays d'origine des importations et d'éviter ainsi d'être associée au groupe Kaloti

ou au Soudan. Mais le pays ne se contente pas de commercer indirectement avec des raffineries basées à Dubaï : en 2018, la SPM publiait un rapport sur les affaires des raffineries tessinoises avec Dubaï, y compris avec le groupe Kaloti. L'année où le rapport fut publié, les importations d'or en provenance des Emirats arabes unis ont chuté avant de se stabiliser à nouveau entre sept et huit milliards de francs par an. En 2023, elles atteignent déjà près de six milliards de francs au bout des huit premiers mois. Le cas de la raffinerie neuchâteloise Metalor montre qu'une autre voie est possible : l'entreprise a indiqué ne plus acheter d'or en provenance de Dubaï.

#### Un problème systémique où la résistance est forte

L'absence de transparence au sein de l'ensemble de la chaîne commerciale, du Soudan à la Suisse en passant par Dubaï et Londres, ne permet pas de vérifier l'affirmation de Valcambi selon laquelle l'entreprise ne se serait jamais approvisionnée auprès du Soudan, et rend impossible l'identification de la provenance de l'or. Impossible aussi, dans ces conditions, de poursuivre en justice des entreprises et des individus qui réalisent des profits au détriment des droits humains. C'est ainsi que l'argent peut atterrir en toute discrétion aux mains de groupes tels que les Forces de soutien rapide, pour financer une guerre qui a déjà coûté la vie à des milliers de personnes et met sévèrement à mal le long combat pour la démocratie de base au Soudan.

Texte : **Reta Barfuss**, stagiaire communication

Au moment de la clôture de la rédaction, le 01.11, la guerre et les combats pour le contrôle du marché aurifère se poursuivaient sans relâche et le nombre de morts augmentait chaque jour.

#### Une décision du Tribunal fédéral décevante : le commerce de l'or reste opaque

Le commerce aurifère est totalement opaque : il reste toujours impossible de savoir avec quel·le·s partenaires les négociant·e·s d'or et raffineries font affaire. Le 15 novembre, le Tribunal fédéral a manqué l'occasion de modifier radicalement la donne et de faire en sorte que le commerce de l'or gagne enfin en transparence.

En février 2018, la Société pour les peuples menacés avait demandé à l'Administration fédérale des douanes de pouvoir consulter les chiffres exacts concernant les importations d'or des raffineries suisses. Le Tribunal fédéral a, en tant que dernière instance, rejeté cette possibilité et permet aux raffineries de continuer à se cacher derrière un secret commercial et fiscal absurde. Il empêche ainsi le grand public de savoir avec qui traitent les raffineries et de connaître le sérieux avec lequel le devoir de diligence est effectué.



## Editorial

*Au Soudan, le commerce aurifère contribue au financement d'une milice paramilitaire, active dans la guerre qui sévit depuis des mois : celle-ci doit répondre d'un génocide au Darfour et de la répression de protestations prodémocratiques dans le pays.*

*Découvrez, au travers de l'article principal de ce numéro de Voice, pourquoi il n'est pas exclu que de l'or douteux provenant du Soudan se retrouve aussi en Suisse. L'absence de transparence dans le commerce aurifère international est totale, et dans notre pays aussi, les raffineries d'or ne sont pas obligées de révéler la provenance exacte de l'or qu'elles importent. Pour changer cela, la SPM a été jusqu'au Tribunal fédéral. La décision rendue le 15 novembre par ce dernier montre clairement que les relations commerciales et l'absence de transparence continuent d'être protégées juridiquement, au nom du secret fiscal.*

*La décision du Conseil fédéral à l'égard de la Chine manque elle aussi de transparence. C'est en catimini qu'il a décidé de ne pas se joindre aux sanctions thématiques de l'UE à l'encontre de personnes et d'entreprises chinoises impliquées dans de graves violations des droits humains. Lisez à la page 7 pourquoi cette décision manque doublement de courage. Notre article à la page 4 est aussi consacré à la Chine : il y est question de la politique chinoise de « lente extinction » du peuple ouïghour, et de ses répercussions, à l'origine de graves violations des droits humains des femmes ouïghoures.*

*Des violations des droits humains sont également perpétrées en Norvège, dans le cadre d'un projet énergétique soi-disant vert auquel participent deux entreprises suisses. Au travers d'une pétition, la SPM demande aux entreprises de ne pas poursuivre leurs projets éoliens au détriment des droits des autochtones (p. 7). Comment de tels projets peuvent-ils être écologiques et novateurs quand ils oppriment les communautés autochtones locales et détruisent l'environnement ? Dans une interview, Edson Krenak, militant autochtone et chercheur, s'exprime sur le sujet.*

*Nous vous souhaitons une lecture captivante !*

*Wiedmer*

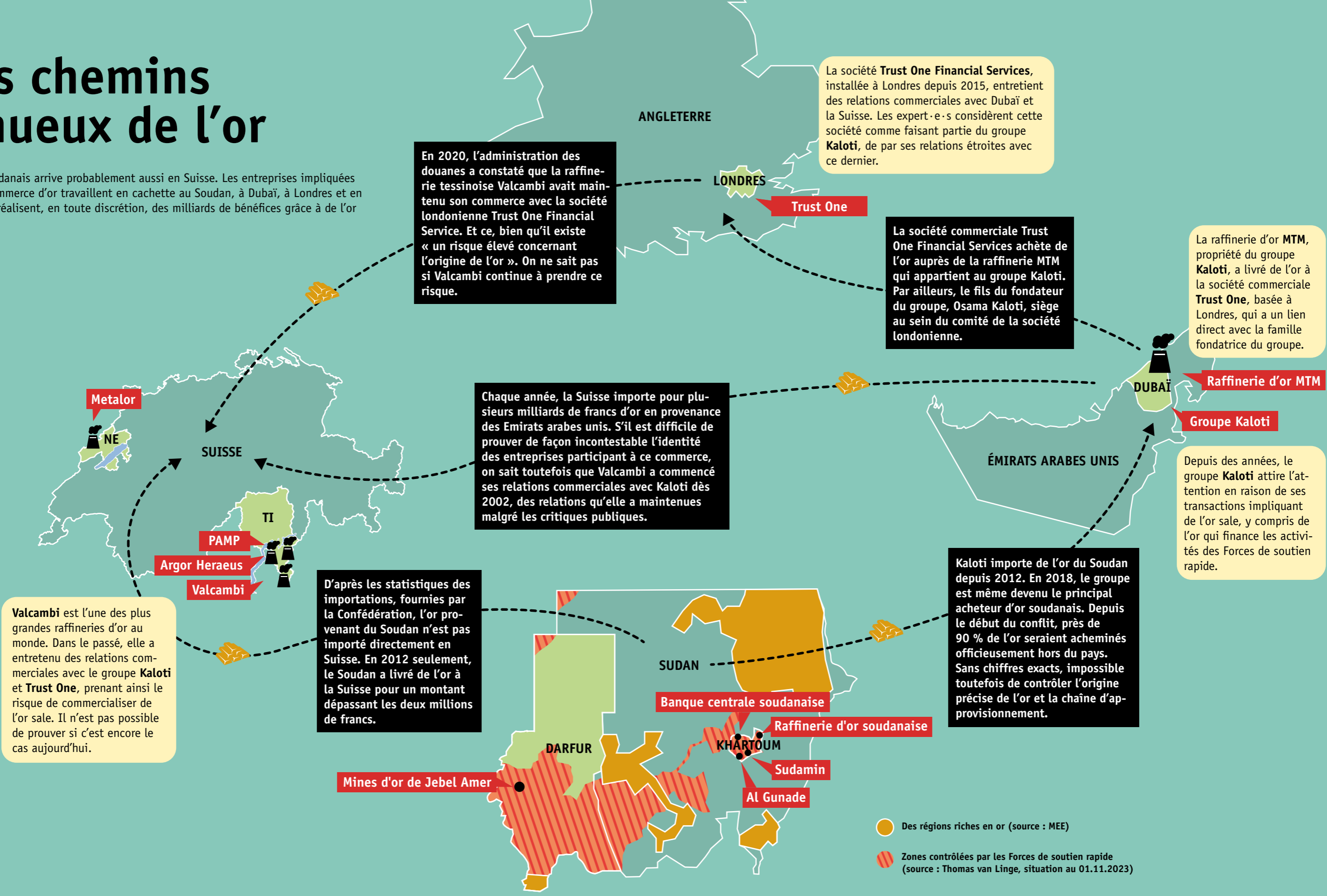
Christoph Wiedmer, co-directeur SPM

#### IMPRESSUM

VOICE 4, décembre 2023 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Birkenweg 61, CH-3013 Berne, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch  
**Compte pour les dons** : Berner Kantonalbank (BEKB): IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1 **Rédaction** : Reta Barfuss et Dominique Schärer **Mise en page** : Tania Brügger Márquez **Collaborateur·rice·s pour ce numéro** : Reta Barfuss, Fabienne Krebs, Selina Morell, Tabea Willi **Parution** : semestrielle **Tirage** : 5000 exemplaires **Impression** : Mattenbach AG; imprimée sur Plano Speed **Abonnement** : 30 francs par an (sera déduit une fois par an de votre don) **Cotisation** : dès 80 francs par an **Photo de couverture** : alamy

# Les chemins sinueux de l'or

De l'or soudanais arrive probablement aussi en Suisse. Les entreprises impliquées dans le commerce d'or travaillent en cachette au Soudan, à Dubaï, à Londres et en Suisse, et réalisent, en toute discrétion, des milliards de bénéfices grâce à de l'or sale.



**2012** -----> **2016** -----> **2018** -----> **2019** -----> **2019** -----> **2022** -----> **2023**

- 2012** Lancement de la campagne « No Dirty Gold ! ». Au travers de diverses actions, la SPM réclame l'arrêt de l'importation d'or sale en Suisse.
- 2016** La SPM proteste à l'occasion de « Baselworld », le plus grand salon international de la bijouterie et de l'horlogerie, contre l'utilisation d'or sale dans la fabrication des bijoux et des montres.
- 2018** La SPM publie un rapport sur l'or qui met en lumière les importations d'or controversé du Pérou et de Dubaï. Suite à cela, les importations d'or en provenance de Dubaï baissent considérablement.
- 2019** Le ministère public péruvien s'intéresse à un ancien fournisseur de la raffinerie suisse Metalor, soupçonné de blanchiment d'argent et d'extraction d'or illégale.
- 2019** La SPM demande à pouvoir consulter le détail des chiffres relatifs au commerce aurifère. Si la Direction générale des douanes soutient cette demande, les raffineries d'or, de leur côté, déposent un recours auprès du Tribunal administratif fédéral.
- 2022** Après la visite d'une délégation de l'Amazonie brésilienne, plusieurs raffineries d'or et l'Association de l'industrie suisse des métaux précieux condamnent publiquement l'exploitation minière illégale.
- 2023** Le 15 novembre, le Tribunal fédéral décide que les raffineries suisses ne sont toujours pas tenues de divulguer leurs fournisseurs d'or.

## Le calvaire des femmes ouïghoures



Depuis sa libération des camps de rééducation, la Ouïghoure Gulbahar Jalilova se bat pour la reconnaissance des crimes contre les droits humains qu'elle et des milliers d'autres femmes subissent dans ces camps.

**Le régime chinois commet de graves violations des droits humains à l'encontre de la communauté ouïghoure, et particulièrement des femmes. Dans sa volonté d'éradiquer la culture ouïghoure, le gouvernement chinois semble recourir à des méthodes brutales visant à contrôler le corps des femmes. Dans le cadre de l'examen de la Chine de cette année, le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a exprimé son inquiétude quant à la situation des Ouïghoures.**

Enfermées dans une étroite cellule, Gulbahar Jalilova et une cinquantaine d'autres femmes ouïghoures devaient régulièrement passer un bras à travers une petite ouverture à même la porte pour se faire injecter une substance dont elles ignoraient tout. Au bout de quelque temps, elles constatèrent qu'elles n'avaient plus leurs règles. Jalilova a raconté cet épisode en 2019, sur la chaîne de télévision française France 24, lors d'un entretien au sujet de sa détention dans un camp de rééducation chinois où elle passa plus d'un an.

Mehrigul Tursun a vécu des actes de répression similaires visant spécifiquement les femmes dans un camp de rééducation chinois : lors de sa détention en 2017, elle a reçu un cocktail de médicaments. Aux Etats-Unis, où elle vit désormais, des médecins lui ont appris qu'elle avait subi une stérilisation. Gulbahar Haitiwaji, qui s'est rendue en Suisse sur invitation de la SPM

en 2022 pour parler de son expérience dans les camps, elle a aussi parlé de ces stérilisations forcées.

### La culture ouïghoure menacée

En contrôlant par la contrainte les naissances, le gouvernement chinois entend réduire à long terme le nombre d'Ouïghour·e·s. L'Etat soumet ainsi régulièrement les femmes ouïghoures, y compris à l'extérieur des camps de rééducation, à des contrôles de grossesse et oblige des centaines de milliers d'entre elles à recourir au stérilet, à la stérilisation et même à l'avortement.

Des documents officiels rendus publics confirment que le gouvernement chinois a ordonné aux autorités locales de punir les Ouïghoures et les femmes d'autres minorités refusant de se soumettre aux mesures de contrôle des naissances, en les internant dans un camp de rééducation. Aujourd'hui, un tel refus est même devenu le motif le plus fréquent pour interner les femmes ouïghoures.

Les conséquences sont là : des analyses indiquent que la croissance démographique au Turkestan oriental a reculé considérablement ces dernières années. Dans les deux principales préfectures ouïghoures, le taux de croissance a baissé de 84 % entre 2015 et 2018. Les femmes sont les plus fortement impactées par cette politique d'anéantissement de la population ouïghoure insidieuse qui cible directement leurs corps.

### L'ONU préoccupée par cette situation

La question de l'oppression dirigée spécifiquement contre les femmes ouïghoures a également été abordée cette année dans le cadre de l'ONU. Outre les diverses méthodes utilisées pour contrôler les naissances, le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, a également parlé de mariages interethniques forcés des femmes ouïghoures et de violence sexuelle dans les « centres de formation professionnelle pour Ouïghoures ».

Les femmes ouïghoures sont en outre soumises à d'énormes pressions pour aller travailler de force dans des régions éloignées de la Chine. Dans le cadre du programme de « lutte contre la pauvreté » ordonné par l'Etat, elles sont non seulement exploitées mais doivent également s'aligner sur la culture majoritaire de la principale ethnie en Chine, les Hans. Le gouvernement chinois prétend que ce programme repose sur la participation volontaire. Mais différentes sources mettent en évidence l'existence systématique de nombreux éléments de contrainte et indiquent que les Ouïghoures et les femmes d'autres minorités continuent d'être au centre des mesures de répression à l'égard des minorités.

A l'occasion d'un événement organisé le 28 septembre 2023 en marge de la 54<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme à Genève, la SPM, aux côtés du Congrès mondial ouïghour et de l'ONG genevoise International Service for Human Rights (ISHR), a abordé la situation des femmes en Chine. Quatre femmes ont témoigné des évolutions concernant les droits des femmes. Aux côtés de Pema Doma, une militante tibétaine de l'association Students for a Free Tibet, de Linda Wong, une avocate de Hongkong, et Faye Chen, une défenseuse des droits humains originaire de Chine, dont le nom a été modifié et le visage caché pour des raisons de sécurité, a également participé la Ouïghoure Zumretay Arkin, membre du Congrès mondial ouïghour.

Texte : **Selina Morell**, responsable de programme Chine

## Les entreprises suisses doivent s'engager pour le démantèlement

Au travers d'une pétition, la SPM soutient les communautés des Saami·e·s du Sud de la péninsule de Fosen en Norvège et demande que les deux entreprises suisses EIP et BKW s'engagent enfin pour le démantèlement du parc éolien dans la région et pour la renaturation des sites. Il y a plus de deux ans, la Cour suprême de Norvège avait rendu un arrêt dans lequel elle estimait que les parcs éoliens implantés dans les régions de Storheia et Roan sur Fosen constituaient une violation des droits humains des Saami·e·s du Sud. Mais le parc est toujours en activité et génère des bénéfices.



Les rennes évitent les turbines et ne traversent pas les innombrables routes d'accès qui découpent la région depuis la construction de ce projet d'énergie dite verte.

Au début du mois d'octobre, deux ans précisément après la décision de justice de la Cour suprême, les organisations saamies et les associations de protection de l'environnement ont appelé à manifester en Norvège. Des centaines de personnes, membres des communautés saamies et militant·e·s pour l'environnement, ont planté leurs tentes dans l'une des rues principales d'Oslo pour demander que la décision de justice soit enfin appliquée. Car les éoliennes illégales installées au beau milieu des dernières prairies de pâturage existantes menacent l'élevage de rennes, mettant ainsi en péril la vie économique et culturelle de la communauté autochtone d'éleveur·euse·s de rennes, les Fovsen Njaarke.

Parallèlement aux manifestations en Norvège, Campax et la SPM ont lancé une pétition afin de rappeler leurs responsabilités aux deux investisseurs suisses, la société bernoise BKW Energie SA (BKW) et Energy Infrastructure Partners (EIP), dont le siège est à Zurich. Les deux entreprises, qui se sont regroupées dans le consortium Nordic Wind Power DA, possèdent ou plutôt gèrent ensemble 40 % des sociétés exploitantes, Fosen Vind DA et Roan Vind DA. BKW possède 11,2 % du parc éolien et EIP gère 28,8 % de ce parc via un fond. Malgré les sollicitations, EIP n'a pas souhaité révéler la provenance des fonds dont elle a la gestion.

BKW et EIP portent une part de responsabilité dans les violations des droits humains et la SPM continuera de s'engager aux côtés de ses organisations partenaires saamies pour que cette responsabilité soit enfin assumée par les deux entreprises.

Texte : **Tabea Willi**, responsable de programme Arctique

**Vers la pétition:**  
<https://act.campax.org/petitions/bkw-eip-fosen-vind-fr>



## Chine : Le Conseil fédéral poursuit sa politique peu audacieuse

Le Conseil fédéral ne se joint pas aux sanctions thématiques de l'Union européenne à l'encontre de la Chine. Il a gardé cette décision secrète pendant près d'un an. Avec cette politique, le Conseil fédéral minimise la gravité des violations des droits humains perpétrées au Tibet, au Turkestan oriental et en Mongolie intérieure.

Les sanctions thématiques sont un instrument de l'UE permettant de sanctionner des violations graves des droits humains en prenant des mesures ciblées à l'encontre d'organisations ou de personnes. C'est ainsi qu'au printemps 2021, quatre hauts fonctionnaires chinois et une entreprise chinoise ont été sanctionnés pour avoir commis des violations des droits humains à l'encontre de la population ouïghoure. Les sanctions prévoient l'interdiction de se rendre dans les Etats membres de l'UE et le gel des actifs détenus sur le territoire. Un signal clair adressé par l'UE.

Si la Norvège et l'Islande ont repris ces sanctions quelques semaines après leur adoption, le Conseil fédéral avait fait preuve de réserves en expliquant qu'un certain nombre de questions juridiques devaient préalablement être clarifiées, avant de finalement décider de ne pas se joindre aux sanctions. En agissant de la sorte, la Suisse s'isole encore davantage de ses principaux partenaires commerciaux au sein de l'UE. Et cette situation montre une fois de plus que la Suisse, soucieuse de s'assurer l'accès au marché chinois, courbe l'échine devant Pékin.

La décision du Conseil fédéral de ne pas suivre les sanctions européennes n'a été révélée que cet automne, dans un article publié par l'hebdomadaire NZZ am Sonntag. A noter que cette décision avait déjà été prise au mois de décembre 2022. En refusant de communiquer sur sa décision, le Conseil fédéral prive le grand public d'un débat important autour de la situation des droits humains en Chine et esquivé ainsi les critiques concernant sa politique à l'égard de Pékin.

Texte : **Fabienne Krebs**, responsable de programme économie & droits humains et **Selina Morell**, responsable de programme Chine



## « Nous faisons partie de la terre comme elle fait partie de nous »

**Edson Krenak fait partie de mouvements autochtones brésiliens et internationaux. Il s'est entretenu avec nous sur le colonialisme qui perdure et la nécessité de faire évoluer les mentalités en ces temps de crises mondiales : les entreprises ne doivent pas faire de profits au détriment des communautés autochtones ni au nom de la soi-disant économie verte.**

Interview : Reta Barfuss, stagiaire communication / Photo : Daniel Auer

### **Edson Krenak, vous soulignez l'importance d'une vision internationaliste pour les mouvements autochtones au Brésil. Dans quelle mesure celle-ci est-elle déterminante ?**

Les problèmes rencontrés par les communautés autochtones sont causés par l'ingérence étrangère au niveau économique, culturel, politique et social. Je vous donne un exemple : ce sont souvent des multinationales qui financent la déforestation et l'accaparement de nos terres, ainsi que les activités d'exploitation minière. Avec des effets dévastateurs pour nos paysages et notre environnement. L'Etat, censé garantir notre protection, n'est qu'une sorte de marionnette à la solde de ces grands groupes. De le reconnaître est essentiel pour pouvoir défendre les droits des communautés autochtones et combattre un colonialisme qui perdure et envahit nos territoires et notre existence, jusqu'au plus profond de nous.

### **Qu'entendez-vous par un colonialisme qui perdure ?**

Le colonialisme a engendré une conception utilitariste dominante de la planète. Celle-ci devient un lieu dont on peut exploiter les ressources et tirer profit. A la base de cette conception se trouve la notion de propriété. On peut exploiter une chose, la négocier ; on peut aussi la censurer, la détruire ou la mettre au rebut.

### **La transition verte doit permettre de déboucher sur un mode de vie plus durable. Pourtant, vous avez un discours critique vis-à-vis de cette dernière. Pourquoi ?**

Aujourd'hui, les communautés et les minorités autochtones subissent déjà les conséquences de la crise climatique sur leurs territoires. Et l'économie verte n'apporte aucun changement. Elle poursuit les mêmes objectifs que l'économie capitaliste traditionnelle : la croissance, toujours la croissance. Prenons l'exemple des véhicules électriques : le but premier des fabricants n'est pas de mettre un terme à l'utilisation des combustibles fossiles mais d'augmenter leurs bénéfices. Une mauvaise équation. Peut-on qualifier cette avancée technologique de bénéfique et novatrice quand ces mêmes multinationales réalisent des bénéfices sur le dos des communautés autochtones ? Le fait que les responsables politiques et la société civile défendent les projets de ces grands groupes est par ailleurs inquiétant.

### **Quelle serait pour vous une transition juste ?**

Il faut commencer par changer les mentalités. Les pays riches ne peuvent pas continuer à croître quand tant de gens vivent dans la pauvreté et la faim, et que l'accès à la justice, à l'alimentation, à l'eau, à l'éducation et aux droits fondamentaux leur est interdit.

Ensuite, il faut respecter le droit des peuples autochtones à l'autodétermination mais également soutenir et défendre leur savoir traditionnel et le lien qui les unit à leurs territoires. Du point de vue autochtone, la terre ne nous appartient pas. Nous faisons partie de la terre comme elle fait partie de nous. Cela change tout car nous ne pouvons pas alors en tirer profit. C'est un lien de sollicitude qui nous unit. Nous considérons les ressources naturelles, la nourriture, l'eau et l'air comme un cadeau qui nous est donné d'apprécier et qu'il nous faut rendre en retour. C'est une vision anticoloniale de la terre.

**Edson Krenak est un descendant des peuples krenak du Brésil. Il travaille depuis plus de 15 ans aux côtés de mouvements autochtones, au Brésil et dans le monde. Actuellement, Edson Krenak prépare à Vienne un doctorat en anthropologie juridique, une discipline réunissant deux domaines d'une importance stratégique pour les communautés autochtones.**